

Archamps (France), le 6 mai 2020 à 18h30 CEST

Modalités particulières de tenue de l'assemblée générale mixte du 10 juin 2020

Genkyotex (Euronext Paris et Bruxelles : FR0013399474 – GKTX), société biopharmaceutique leader des thérapies NOX, présente aujourd'hui les modalités particulières de tenue de son assemblée générale mixte du 10 juin 2020.

Ainsi qu'indiqué dans le communiqué de presse de la société du 23 avril 2020, dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et conformément aux dispositions adoptées par le gouvernement pour freiner sa propagation, l'assemblée générale mixte de Genkyotex se tiendra **à huis clos, hors la présence physique de ses actionnaires**, le 10 juin 2020 à 11 heures (heure de Paris) au siège social de la société situé 218 avenue Marie Curie – Forum 2 Archamps Technopole, 74166 Saint Julien en Genevois.

L'assemblée sera retransmise en intégralité, en direct puis en différé, sur le site internet de la société <https://www.genkyotex.com>. Genkyotex publiera prochainement les informations de connexion via un communiqué séparé, à l'occasion de la mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée.

Un avis de réunion valant convocation publié le 6 mai 2020 au Bulletin d'annonces légales obligatoires (« **BALO** ») contient l'ordre du jour, le texte des projets de résolutions, ainsi que les modalités de participation et de vote à cette assemblée. Cet avis ainsi que tous les renseignements utiles à l'assemblée générale seront disponibles sur la page dédiée du site internet de la société à l'adresse suivante : <https://www.genkyotex.com/fr/investisseurs/espace-actionnaire/assemblees-generales/2020>.

Modes de participation à l'assemblée générale

La société invite ses actionnaires à voter par correspondance, avant la tenue de l'assemblée générale, ou à donner pouvoir au président selon les modalités détaillées dans l'avis de réunion de la société publié au BALO.

Dans la mesure où l'assemblée générale se tiendra hors la présence physique des actionnaires, il est rappelé que les actionnaires ne pourront pendant l'assemblée générale qui sera retransmise en direct poser des questions ni proposer des résolutions écrites.

Droit de communication des actionnaires

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués aux actionnaires seront tenus à leur disposition à compter des délais applicables au siège social de la société et pourront leur être transmis sur simple demande adressée à investors@genkyotex.com, sous réserve que l'actionnaire indique dans sa demande l'adresse électronique à laquelle elle peut être faite.

Par ailleurs, tous les documents et informations prévus à l'article R.225-73-1 du code de commerce pourront être consultés sur le site de la société www.genkyotex.com à compter du vingt-et-unième jour précédant l'assemblée, soit à compter du 20 mai 2020.

Question écrites

Tout actionnaire pourra formuler des questions écrites. Ces questions devront être adressées :

- au siège social 218, avenue Marie Curie – Forum 2 Archamps Technopole – 74166 Saint-Julien-en-Genevois, par lettre recommandée avec avis de réception, adressée au président du conseil d'administration,
- à l'adresse électronique suivante : investors@genkyotex.com,

au plus tard quatre (4) jours ouvrés avant l'assemblée générale, soit le 4 juin 2020, accompagnées d'une attestation d'inscription soit dans les comptes de titres nominatifs soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Dans la mesure du possible, compte tenu des circonstances exceptionnelles, la société fera ses meilleurs efforts pour répondre lors de l'assemblée générale aux questions reçues par courriel jusqu'à la veille de l'assemblée générale (soit le 9 juin 2020).

Communication électronique privilégiée

Dans le contexte sanitaire actuel, les actionnaires sont encouragés à privilégier le mode de communication par voie de télécommunication électronique.

Les modalités de tenue de l'assemblée générale mixte pourraient évoluer en fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux. Les actionnaires sont donc invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à [l'assemblée générale sur le site internet de la société](#).

À propos de Genkyotex

Genkyotex est une société biopharmaceutique leader des thérapies NOX, cotée sur les marchés réglementés d'Euronext Paris et Euronext Brussels. Son approche thérapeutique unique est basée sur l'inhibition sélective des enzymes NOX qui amplifient de nombreux processus pathologiques comme les fibroses, l'inflammation, la perception de la douleur, l'évolution du cancer et la neurodégénérescence. Genkyotex développe un portefeuille de candidats médicaments représentant une nouvelle classe thérapeutique ciblant une ou plusieurs enzymes NOX. Son candidat médicament le plus avancé, le setanaxib (GKT831), un inhibiteur des enzymes NOX1 et 4, atteste d'une activité antifibrotique dans un essai clinique de Phase 2 dans la cholangite biliaire primitive (CBP, une pathologie fibrotique orpheline). Suite aux résultats positifs, un essai clinique de Phase 3 en CBP est envisagé. Le setanaxib est également évalué dans un essai clinique initié par des investigateurs dans le diabète de type 1 et de néphropathie diabétique (DKD). Une subvention de 8,9 M\$ du National Institutes of Health (NIH) des États-Unis a été accordée au professeur Victor Thannickal de l'Université de l'Alabama à Birmingham (UAB) pour financer un programme de recherche pluriannuel évaluant le rôle des enzymes NOX dans la fibrose pulmonaire idiopathique (FPI), une maladie pulmonaire chronique qui entraîne la fibrose des poumons. L'élément central du programme sera de mener un essai de Phase 2 avec le setanaxib chez des patients atteints de FPI dont le recrutement est prévu au cours de 2020. Ce candidat pourrait également être actif dans d'autres indications fibrotiques.

Genkyotex dispose également d'une plate-forme polyvalente, Vaxiclase, particulièrement adaptée au développement d'immunothérapies. Un partenariat sur l'utilisation de Vaxiclase en tant qu'antigène en soi (GTL003) a été établi avec le Serum Institute of India Private Ltd (Serum Institute), le plus grand producteur de doses de vaccins au monde, pour le développement par le Serum Institute de vaccins de combinaison de cellules multivalentes contre plusieurs maladies infectieuses.

Plus d'information sur le site www.genkyotex.com ou sur investors@genkyotex.com



CONTACT

GENKYOTEX

Alexandre Grassin
Directeur administratif et financier
Tél. : +33 (0)5 61 28 70 60
investors@genkyotex.com

NewCap

Dušan Orešanský
Tél. : +33 1 44 71 94 92
genkyotex@newcap.eu

Note de mise en garde

Ce communiqué de presse peut contenir des informations de nature prévisionnelle concernant les objectifs de la Société. Ces énoncés prospectifs sont établis sur la base des hypothèses, estimations et attentes de la direction de Genkyotex et sont soumis à certains risques et incertitudes tels que la capacité de la société à mettre en œuvre sa stratégie, les tendances de marché, l'évolution des technologies et de l'environnement compétitif, les évolutions réglementaires, les risques industriels et cliniques ainsi que tous les risques associés au développement de la société. Ces facteurs ainsi que d'autres risques et incertitudes peuvent empêcher la société d'atteindre les objectifs mentionnés dans le présent communiqué de presse et, par voie de conséquence, les résultats réels peuvent différer de ce qui y est indiqué. Les facteurs qui pourraient influencer les résultats futurs incluent également, sans être exhaustifs, les incertitudes liées au développement des produits de Genkyotex qui pourrait ne pas aboutir, les incertitudes liées aux autorisations de commercialisation des produits donnés par les autorités administratives compétentes, ainsi que tout facteur qui pourrait influencer la capacité de Genkyotex à commercialiser les produits qu'elle développe. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, décrits dans le document d'enregistrement universel de Genkyotex déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2020 sous le numéro D. 20-0434, et aux changements des conditions économiques, des marchés financiers ou des marchés sur lesquels Genkyotex est présent. Les produits de Genkyotex sont à ce jour utilisés exclusivement dans le cadre d'essais cliniques. Ils ne sont pas disponibles en dehors de ces essais ou à la vente.